

Swisscanto (CH) Index Precious Metal Fund Gold Physical NT CHF

Autres | à capitalisation | Août 2025 - Communication à caractère promotionnel

Description du fonds

L'objectif du fonds consiste à refléter l'accroissement de la valeur de l'or, après déduction des frais courants. Le fonds investit donc dans l'or déposé physiquement et stocké exclusivement en Suisse. Il n'y a pas de risque de défaut, car il s'agit d'un capital distinct au sens de la LPCC. L'investisseur peut à tout moment céder ses parts ou exiger le versement en nature en or physique, en lingots standard d'environ 12,5 kg. L'investisseur peut investir dans différentes devises : CHF ou USD.

Avantages des métaux précieux

Les métaux précieux offrent une protection efficace contre l'inflation et en temps de crise. Leurs avantages de diversification sont multiples du fait de leur corrélation limitée avec les placements traditionnels tels que les obligations ou les actions. L'ajout des métaux précieux permet d'optimiser un portefeuille et d'améliorer son profil de risque/rendement.

Politique de durabilité

Ces actifs ne sont pas gérés de manière durable.

Profil/Adéquation

Ce produit convient aux investisseurs qui

- disposent d'un horizon de placement à long terme.
- souhaitant participer à l'évolution du marché de l'or.

Indicateur de risque

bas 1 2 3 4 5 6 7 haut

Données relatives au fonds

NAV par part (29.08.2025)	CHF 237.30
VNI max. sur 52 sem. (22.04.2025)	CHF 242.07
VNI min. sur 52 sem. (03.09.2024)	CHF 182.54
Domicile du fonds	Suisse
Monnaie de référence classe	CHF
Monnaie du fonds	USD
Clôture exercice annuel	30.09.
N° de valeur	24658821
ISIN-No	CH0246588211
Bloomberg	ZKBPGNC SW
Date de lanc. de la cat. de parts	17.09.2014
Date de lancement du fonds	19.06.2014
Première mesure de la performance	01.10.2014
Taille de la classe (en Mio)	CHF 447.39
Actif net du fonds (en Mio)	CHF 2'591.16
Parts en circulation	1'885'301.949
Méthode de placement	Déposé physiquement
Prêt de titres	Non
Comm. forfait. de gest. (fl. fee) p.a.	0.00%
Total Expense Ratio p.a.	0.00%
Frais d'émission en faveur du fonds	0.05%
Frais de rachat en faveur du fonds	0.02%
Société de gestion	Swisscanto Fondsleitung AG, Zurich
Gestion de portefeuille	Zürcher Kantonalbank
Banque dépositaire	Zürcher Kantonalbank

Performance

Performance indexée et performance en %¹



Evolution de valeur indexée (échelle de gauche). Evolution de valeur en pourcentage par an (échelle de droite).

Performance en %²

Depuis	Net ^a	Brut ^b
1 mois	2.28	2.28
3 mois	1.76	1.76
1 an	28.49	28.49
3 ans p.a.	17.83	17.83
5 ans p.a.	9.14	9.14
10 ans p.a.	9.66	9.66

Performance annuelle en %^{1, 2}

Année	Net ^a	Brut ^b
YTD	15.82	15.82
2024	36.08	36.08
2023	3.78	3.78
2022	1.51	1.51
2021	-0.97	-0.97
2020	13.55	13.55
2019	16.60	16.60
2018	0.07	0.07
2017	8.02	8.02
2016	9.76	9.76
2015	-11.44	-11.44

Chiffres relatifs au risque annualisés/réalisés

	1a	3a	5a
Volatilité fonds	12.48%	12.19%	12.30%
Sharpe Ratio	1.97	1.27	0.69

Autres données de portefeuille

	Fonds
Poids par action (en grammes)	2.694
Poids de métal précieux déposé (en tonnes)	5.078

¹ Année/période: Depuis la première mesure de la performance ou sur les 5 ou 10 dernières années/périodes au plus.

² Les petits écarts peuvent apparaître en raison des arrondis.

^a L'accroissement de valeur net indiqué s'entend après déduction de toutes les commissions de fonds régulières. Tous les coûts éventuels qui en découlent, et qui peuvent être directement prélevés sur la fortune du fonds, sont publiés dans le prospectus de vente du fonds.

^b L'accroissement de valeur brut indiqué représente l'évolution avant déduction de toutes les commissions de fonds régulières.

Commentaires sur le fonds

Investisseurs visés - Désignation

Investisseurs institutionnels avec contrat requis

Investisseurs visés - Description

La tranche N est proposée aux seuls investisseurs de la Zürcher Kantonalbank qui ont conclu un contrat individuel de gestion de fortune, aux investisseurs institutionnels qui ont conclu un contrat individuel de placement ainsi qu'aux investisseurs d'autres partenaires de coopération de Swisssanto Direction de Fonds SA ayant conclu un contrat correspondant. Il est également impératif de conclure un contrat de coopération. La deuxième lettre «T» précise que la tranche réinvestit ses dividendes (à thésaurisation).

Commission forfaitaire de gestion (CFG)

La CFG sert à rémunérer l'administration et la direction du fonds, l'Asset Management et, quand elle est rémunérée, la distribution du fonds ainsi que la banque dépositaire pour les services fournis.

Commission classe N

La commission forfaitaire de la classe N est affichée avec une valeur de 0%, car la CFG est prélevée dans le cadre du mandat de gestion de fortune.

Total Expense Ratio (TER)

Le Total Expense Ratio (TER) désigne les coûts annuels qui sont continuellement imputés aux actifs du fonds et est exprimé en pourcentage des actifs du fonds. L'indication correspond au niveau du TER au cours du dernier exercice clôturé et ne garantit pas un niveau similaire à l'avenir.

Frais d'émission et de rachat en faveur du fonds ("crossing")

La factsheet mentionne les frais actuellement en vigueur et les frais maximum encourus. La direction du fonds crédite intégralement les frais d'émission et de rachat aux compartiments correspondants afin de protéger les investisseurs existants ou de couvrir les frais de transaction. Les frais d'émission et de rachat en faveur du fonds sont réduits dans la mesure où les émissions et les rachats peuvent être compensés entre eux lors d'un jour ouvrable bancaire (ou « crossing »). Cela permet éventuellement de réduire les frais. Voir le contrat de fonds pour de plus amples informations.

Explication des risques généraux

Les placements comportent des risques, notamment de fluctuation de valeur et de rendement. Les placements en monnaies étrangères sont soumis aux fluctuations de change. Les risques de garde et de contrepartie représentent également des risques importants. Nous vous renvoyons à la description détaillée des différents risques mentionnés dans le prospectus de vente.

Indicateur de risque

Les données historiques utilisées pour calculer la catégorie de risque et de rendement ne sont pas suffisamment fiables pour permettre de déduire le profil de risque futur. La catégorie de risque et de rendement indiquée peut très bien être soumise à des modifications. La catégorie de risque la plus faible ne peut être assimilée à un placement sans risque. Il n'y a ni garantie sur le capital ni protection du capital. Le risque de perte de capital est supporté par l'investisseur.

Allocations du portefeuille

Toutes les allocations se réfèrent aux capitaux investis du fonds ajustés à 100%. Les petits écarts des différences peuvent apparaître en raison des arrondis. La pondération du marché monétaire peut comprendre l'exposition synthétique de la stratégie de couverture des actions.

Volatilité

La volatilité est une mesure statistique du risque qui indique à quel point les rendements absolus d'un placement ou d'un portefeuille fluctuent en moyenne par an autour de leur valeur moyenne.

Sharpe Ratio

Le ratio de Sharpe est une mesure de la performance qui indique le rendement excédentaire corrigé du risque (différence entre le rendement du portefeuille et le rendement sans risque) par rapport au risque de placement encouru (volatilité).

Certification ISO

L'Asset Management de la Zürcher Kantonalbank possède la certification ISO 9001. La marque de garantie ISO 9001 certifie que les ayants droit possèdent un système de gestion remplissant les exigences d'un modèle normatif reconnu et certifié/évalué avec succès par l'Association Suisse pour Systèmes de qualité et de Management (SQS).

Rapports

- L'établissement du présent rapport se fonde sur les données de MSCI Inc. (www.msci.com).
- La répartition en fonction des secteurs et de la solvabilité est catégorisée en fonction du fournisseur d'indices.
- Copyright 2025 MSCI Inc. Tous droits réservés.

D'autres explications spécifiques

- La valeur de l'or est calculée sur la base des cours de clôture de l'après-midi à Londres pour le négoce de l'or (Londres, PM fixing).
- L'or acquis satisfait les conditions Good Delivery de la LBMA (London Bullion Market Association). Celle-ci définit différents critères concernant le commerce de l'or et de l'argent (par exemple du point de vue de la qualité minimale du métal précieux).

Mentions juridiques

Le présent document est destiné à des fins informatives et publicitaires. Il est destiné à la distribution en Suisse et ne s'adresse pas aux investisseurs d'autres pays. Il ne constitue ni une offre ni une recommandation d'acquérir, de détenir ou de vendre des instruments financiers ou d'obtenir des services, et ne constitue pas non plus la base d'un contrat ou d'une obligation de quelque nature que ce soit.

Ce document n'est ni un prospectus ni un document d'information clé. Les produits et services décrits dans ce document ne sont pas disponibles pour les personnes américaines selon les réglementations pertinentes. Il contient des informations générales et ne prend pas en compte les objectifs d'investissement personnels, la situation financière ou les besoins spécifiques de toute personne. Les informations doivent être soigneusement examinées pour leur compatibilité avec les circonstances personnelles avant de prendre une décision d'investissement. Il est recommandé de demander conseil à des professionnels pour l'évaluation des implications juridiques, réglementaires, fiscales et autres.

Le document a été préparé par la Zürcher Kantonalbank avec le soin commercial habituel et peut contenir des informations provenant de sources tierces soigneusement sélectionnées. Cependant, la Zürcher Kantonalbank ne garantit pas l'exactitude et l'exhaustivité des informations qu'il contient et décline toute responsabilité pour les dommages résultant de l'utilisation du document ou des informations qu'il contient.

Il convient de noter que toute information concernant la performance historique ne constitue pas un indicateur de la performance actuelle ou future, et que les données de performance affichées peuvent ne pas tenir compte des commissions et des coûts encourus lors de l'émission et du rachat des parts de fonds.

En ce qui concerne les informations sur la durabilité, il convient de noter qu'il n'existe pas de cadre généralement accepté ni de liste universellement applicable de facteurs à prendre en compte pour garantir la durabilité des investissements en Suisse.

La seule base contraignante pour l'acquisition de fonds sont les documents actuels du fonds (par exemple, les contrats de fonds, les prospectus, les documents d'information clé et les rapports annuels), qui peuvent être obtenus auprès de Swisscanto Fondsleitung AG, Bahnhofstrasse 9, 8001 Zurich. Les opinions et évaluations contenues dans ce document concernant des titres et/ou des émetteurs n'ont pas été préparées conformément aux réglementations relatives à l'indépendance des analystes financiers et constituent donc des communications promotionnelles (et non des analyses financières indépendantes). En particulier, les employés responsables de ces opinions et évaluations ne sont pas nécessairement soumis à des restrictions sur le commerce des titres correspondants et peuvent en principe effectuer des transactions personnelles ou des transactions pour la banque sur ces titres.

© 2025 Zürcher Kantonalbank. Tous droits réservés.